PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 20/04/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SMILE – Modification(s) de société

Référence : L014016

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 21 octobre 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Modification(s) de société

SMILE Société à responsabilité limitée au capital de 813 600 euros Siège social : 1 Rue des goélands 56000 VANNES 902 540 889 RCS VANNES AUGMENTATION DE CAPITAL Aux termes d'une décision de l'associée unique du 22 mai 2022, il résulte que : Le capital social a été augmenté de 813 100 euros pour être porté à 813 600 euros, par voie d'apport en nature. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Article 6 – Apports – Formation du capital Ancienne mention : Apports : Il a été apporté au capital de la Société : lors de la constitution, une somme de 500 euros en numéraire par Madame Anne-Louise RODES; Nouvelle mention : Apports : Il a été apporté au capital de la Société : lors de la constitution, une somme de 500 euros en numéraire par Madame Anne-Louise RODES; lors de l'augmentation de capital par décision de l'associée unique du 22 Mai 2022, le capital social a été augmenté de 813 100 euros par voie d'apport consenti par Anne-Louise RODES des biens décrits ci-après : La pleine propriété de 625 actions de la société EFFICIENCE SYNERGIES, Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros, dont le siège social est situé 1 Rue des Goélands à VANNES – 56000, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de VANNES sous le N° 818 474 041. Article 7 – Capital social- Répartition des parts- Liste des associés Ancienne mention : Capital : Le capital social est fixé à la somme de 500 euros. Il est divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 500, entièrement libérées et attribuées en totalité à Madame Anne-Louise RODES ; Nouvelle mention : Capital : Le capital social est fixé à la somme de 813 600 euros. Il est divisé en 81 360 parts sociales de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 81 360, entièrement libérées et attribuées en totalité à Madame Anne-Louise RODES. Le reste de l'article est inchangé. Mention sera faite au RCS : VANNES. Pour avis, La Gérante

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE